SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 16 juillet 2020 - 19h00

COMPTE-RENDU

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le projet « instantanés de vie » qui regroupe des photographies de BAUD et des environs collectées auprès de 3 principaux acteurs locaux (M. EVENO, M.I IYBOIS, M. CI IEYROUZE)
Cette base de données de 14 329 photographies est consultable en ligne sur le site www.collection instantanedevie.fr

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance.**

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Madame le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du 4 juin 2020.

2. **Administration Générale.**

- *Compte rendu des délégations du Conseil Municipal.*

Par délibération en date du 04 juin 2020, le conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Délégation n°07 2020: Signature de l'avenant n°1 au marché de fourniture et confection de repas pour la restauration scolaire et le centre de loisirs.

Signature de l'avenant n°1 instaurant une facturation complémentaire en raison de la baisse du nombre de repas servis, liée à la fréquentation en baisse.

Délégation n° 08 2020 : Signature du marché de réalisation d'un parcours de glisse universelle (pumptrack).

Signature avec l'entreprise SPTP sise la Saudraie 9 rue de Merlet 22400 PLOUFRAGAN du marché de réalisation d'un parcours de glisse universelle (pumptrack) pour un montant de 85 202 € I IT.

- *Règlement du marché.*

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du marché hebdomadaire qui permettra de réguler les relations avec les commerçants et notamment d'avoir un fichier et des coordonnées actualisés de tous les marchands ambulants.

- *Règlement intérieur du Conseil Municipal*

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du conseil municipal.

- *Règlement du concours photos « votre carte postale de BAUD ».*

Dans le cadre de la mise en place d'un concours de photographies sur le thème de la ville de BAUD avec pour objectif de sélectionner les meilleures et de les éditer en format cartes postales, le Conseil Municipal valide les modalités du concours, sous réserve de supprimer la formule « Toute autre réalisation fera l'objet d'un accord préalable avec l'auteur » (paragraphe 8 communication).

- *Désignation des délégués aux organismes extérieurs SIVU et ERSR.*

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 21222 33 du code général des collectivités locales désigne ainsi qu'il suit les membres et délégués appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

DÉLÉGUÉS AUPRES DU SIVU CENTRE DE SECOURS.

Délégués titulaires :
Pascale GILLET, Philippe ROBINO.

Délégués suppléants :
Isabelle BOI IELAY, Philippe LE VESSIER

DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS SÉCURITÉ ROUTIERE.

Délégué titulaire :
Philippe LE VESSIER

Délégué suppléant :
Gwenolé JAOUEN

Ces délégués référents sécurité routière seront également secondés dans leurs missions par le policier municipal et le responsable du service jeunesse.

- *Commission communale des impôts directs désignation des commissaires.*

Le Conseil Municipal valide la liste de 32 contribuables proposée par Madame le Maire pour la constitution de la commission communale des impôts directs, liste qui sera transmise aux services fiscaux qui désigneront ensuite 8 titulaires et 8 suppléants.
Le rôle de la commission communale des impôts directs est de se réunir à la demande du Maire ou des services fiscaux afin de valider les évaluations des valeurs locatives réalisées par le service du cadastre.

3. Finances.

- *Subventions aux associations sportives.*

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations, au titre des frais de déplacement, les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Subvention
Aqua club baldivien	1 049.00 €
Avenir cycliste	3 600.00 €
BAUD FC	693.00 €
BAUD Locminé Hand Ball	1 094.00 €
BAUD Natation	521.00 €

Cercle des palmeurs BAUD	252.00 €
Club nautique BAUD	128.00 €
Dojo baldivien	468.00 €
Karaté Club Celtic	933.00 €
Run bike club 56	233.00 €
Skol Gouren ar Chapel Nevez	319.00 €

Le Conseil Municipal vote les subventions proposées par la commission des sports et de la vie associative comme suit :

ASSOCIATION	Subvention	ASSOCIATION	Subvention
Aqua club baldivien	759.00€	Cyclo club Baud	393.00€
Avenir cycliste Baud	1 347.00€	Dojo baldivien	1 322.00€
Badminton	553.00€	Echiquier Pays de Baud	732.00€
Baldi form	1 547.00€	Equitation	1 209.00€
Baud Korrig endurance	357.00€	Karaté club celtic	753.00€
Baldi Futsal club	170.00€	Run bike club 56	510.00€
Basket Bro Baod	2 956.00€	Scrabble baldivien	318.00€
Baud FC	6 104.00€	Seibukan baldivien	170.00€
Baud Locminé handball	1 460.00€	Skol Gouren ar Chapel nevez	334.00€
Baud natation	453.00€	Tennis club de Baud	2 211.00€
Baud Patins	1 175.00€	Collège M. Martin (UNSS)	1 958.00€
Baud Tennis de table	606.00€	Collège ND Clarté (UGSEL)	1 278.00€
Boule Baudaise	252.00€		
Cercle des palmeurs de Baud	418.00€		
Club nautique (canoé)	543.00€		

- *Tarifs municipaux.*

Le Conseil Municipal valide la modification des tarifs de l'accueil de loisirs des vacances, de la restauration scolaire et des accueils périscolaires.

- *Indemnités de fonction du Maire.*

Un des membres du Conseil Municipal ne souhaitant pas bénéficier de son indemnité, le Conseil Municipal décide de réviser de 53 % à 55 % l'indemnité de Madame Le Maire en lui versant celle du conseiller municipal, sans augmenter l'enveloppe globale.

- *Convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles privées.*

Lors de la réunion du 21 novembre 2014, le Conseil Municipal avait validé le principe de l'application du coût moyen d'un élève des deux écoles élémentaires de BAUD comme coût de référence pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées (élèves de maternelle et élève d'élémentaire). La convention indiquant qu'elle était « établie pour la durée du mandant municipal », elle devrait être reconduite : en conséquence le calcul du coût moyen d'un élève en maternelle et d'un élève en élémentaire a été remis à jour par le service finances. (base – année 2019).

Le coût moyen d'un élève de maternelle a été estimé à 1 108,86 € et le coût moyen d'un élève d'élémentaire à lui été estimé à 323,01 € : le Conseil Municipal décide donc de reconduire les conventions sur la base de ces coûts lesquels ont été soumis aux représentants de l'OGEC qui les valident. Le Conseil Municipal décide

également de ne plus participer financièrement aux voyages et arbres de noël mais de continuer à verser un forfait de 60 € par élève pour couvrir ses dépenses ainsi que celles liées aux fournitures scolaires.

En conséquence, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à modifier et signer les conventions pour permettre le versement de la participation aux frais de fonctionnement pour l'école Sainte Anne et l'école Diwan.

- *Subvention pour l'acquisition d'un engin léger à assistance électrique.*

Le Conseil Municipal décide d'étendre les règles de la délibération du 27 septembre 2019 permettant le versement d'une subvention de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, à tous les engins légers à assistance électrique incluant notamment les trottinettes.

4. Ressources humaines.

- *Prime exceptionnelle Covid 19.*

Le Conseil Municipal valide le versement d'une prime, d'un montant maximum de 400 €, à l'ensemble des agents ayant assuré la continuité des services publics dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Covid 19.
Le montant de la prime sera modulé selon les critères suivants :

1. Prise de risque (exposition potentielle au virus), contraintes sanitaires (protocole sanitaire), difficultés d'adaptation au fonctionnement du service en raison de la crise (50 % de la prime).
2. Critère présentiel (temps de présence physique, télétravail) : temps de présence sur la période de confinement du 17 mars au 10 mai 2020 (50 % de la prime).

5. Urbanisme et affaires foncières.

- *Désaffectation et déclassement du domaine public ZA du Dressève*

Le Conseil Municipal décide de procèder à la désaffectation et au déclassement d'une parcelle du domaine public d'une surface de 64 m², située ZA du Dressève afin de permettre sa cession ulterieurement.

6. Questions diverses.

A l'invitation de Madame le Maire chaque adjoint fait un point sur les actions et projets de sa commission :

COMMISSION TRAVAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL, URBANISME, VOIRIE ET RESEAUX, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.
Monsieur Philippe ROBINO fait le point sur les travaux en cours :
Les travaux d'effacement des réseaux sont en cours de finalisation rue Saint Yves.
les travaux de la piscine intercommunale se poursuivent pour une ouverture prévue en avril 2021.
les travaux d'extension du centre de secours sont achevés. La rénovation du bâtiment actuel est en cours et la fin des travaux est prévue fin d'année.
le chantier du pumptrack a débuté au mois de juillet et sera terminé pour le mois de septembre.
les travaux de réalisation des cours de tennis sont en cours pour une livraison fin août.
le chantier du terrain synthétique se poursuit avec une fin des travaux prévue mi septembre.
le permis de construire pour la réhabilitation des services techniques sera déposé cet été.

une réflexion va être engagée pour la rénovation de la maison du cimetière.

COMMISSION SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE, GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET ASSOCIATIFS.

Monsieur Laurent HAMON présente au conseil municipal les deux projets suivants :

Création d'un parcours santé autour du complexe sportif du Scaouët.

Création d'une course pédestre intra muros en avril 2021 (trail urbain) à travers la ville et ses différents bâtiments et espaces.

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES HUMAINES.

Monsieur Eugène LE PEIH fera un point en septembre sur les investissements du programme.

COMMISSION COMMUNICATION ET OUTILS NUMERIQUES.

Monsieur Patrick GRIGNON présente les projets de sa commission :

Mise à jour du site internet et de son arborescence.

Réalisation du bulletin municipal.

Mise en place d'un outil commun interactif de réservation de salles et matériels.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET DEPLACEMENTS, ENERGIES.

Monsieur Yvon LE CLAINCHE fait part au Conseil Municipal de l'aménagement de la coulée verte avec le toboggan de butte désormais opérationnel et ouvert au public.

La commission réfléchit activement à un recensement et une signalétique des chemins piétonniers.

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION, HISTOIRE ET PATRIMOINE.

Madame Myriam LE GUELLANFF fait part du départ à la retraite en automne d'un agent de la médiathèque, sa remplaçante prendra ses fonctions le 08 septembre.

Flâneries sur différents thèmes organisés au Quatro tous les mercredis matin en juillet et août.

Journées européennes du patrimoine le 19 et 20 septembre 2020.

Deux animations seront proposées à BAUD par la commission culture de Centre Morbihan Communauté en 2021.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITE SENIORS, SANTE ET HANDICAP

Madame Isabelle BOHELAY explique au Conseil Municipal que suite à l'annulation du repas des aînés en raison de la crise sanitaire, des bons d'achat d'une valeur de 25 € valables dans les commerces de BAUD ainsi qu'une bourriche de palets bretons seront distribués aux personnes de 72 ans et plus courant septembre.

La mise en place d'ateliers pour les seniors va se poursuivre dans la continuité du précédent mandat.

Un repérage de terrains pour des « maisons seniors » est à l'étude.

COMMISSION EDUCATION ET ENFANCE.

Madame Martine LE LOIRE explique que 90 % des élèves sont retournés à l'école courant juin.

Malgré l'épidémie de Covid 19, le centre de loisirs connaît une fréquentation importante, notamment chez les 3 6 ans.

Le mandat du Conseil Municipal Jeunes se terminant en novembre, de nouvelles élections auront lieu en fin d'année.

COMMISSION JEUNESSE ET ANIMATIONS INTERGENERATIONNELLES.

Madame Catherine CADORET envisage des animations intergénérationnelles avec la mise en place de « l'outil en main » et également la reprise des chantiers citoyens.

COMMISSION FETES ET CEREMONIES, INITIATIVES CITOYENNES, ANIMATIONS VILLE ET QUARTIER.

Madame Nelly LE TIEN souhaite faire évoluer le marché et son organisation.

Les travaux de « la maison de la Solidarité » (ancienne maison de retraite) sont actuellement en cours et les associations caritatives pourront y accéder courant septembre.

Un projet de cours de danses bretonnes est à l'étude ainsi que l'installation d'une patinoire synthétique à noël : cependant, face au coût élevé de ce projet et sa durée limitée à 15 jours, il est décidé de visiter ce type d'équipement cette année et de se positionner pour son organisation ou pas en 2021.

Agenda :

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal que l'inauguration des nouveaux cours de tennis, du terrain de football synthétique et du pumptrack seront à programmer idéalement avant les vacances de la Toussaint.

Samedi 5 septembre 2020 13h30 : visite du patrimoine communal par le Conseil Municipal.